

Mixité professionnelle : changement en portraits

Autor(en): **E.J.R.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'Émilie : magazine socio-culturelles**

Band (Jahr): **[95] (2007)**

Heft 1512

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-283144>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Mixité professionnelle: changement en portraits

Sur le terrain de l'égalité, la mixité professionnelle reste à conquérir. Certes, il n'y a plus de formation interdite à l'un ou l'autre sexe, mais il reste des bastions masculins et féminins très hermétiques. Quelques initiatives ont été prises afin de décloisonner les métiers, mais plombière reste un vocable d'exception, tout comme puériculteur. Et lorsqu'un individu, femme ou homme, par intérêt, voire par militantisme, choisit une profession qui ne correspond pas, de facto, à son sexe, quelques embûches encombrant sa formation et sa carrière.

E.J.R

Afin d'élargir l'éventail des choix de professions pour les filles, la journée des filles a été instaurée en l'an 2000, tous les deuxièmes jeudis du mois de novembre. Parfois décriée – cette journée, loin de son objectif de départ, contribuerait à orienter les filles vers des « métiers de filles », car elles seraient plus nombreuses à suivre leurs mères que leurs pères sur leur lieu de travail – la journée des filles est une première tentative pour informer la population de la ségrégation sexuée du monde du travail. En revanche pas grand-chose (voir encadré) n'est fait pour soutenir celles et ceux qui décident de s'engager dans une profession atypique pour leur sexe. Pourtant être une pionnière¹ n'est pas toujours chose aisée. En effet, nombre d'entre elles ne se retrouvent pas pionnières par choix, ni par convictions politiques, elles ne sont donc pas préparées aux difficultés et aux luttes qu'elles auront à mener. Luttés qui sont parfois assez lourdes car, selon Magali Feller, coordinatrice du programme de mentorat pour les pionniers et les pionnières : « Être pionnier ou être pionnière, c'est prouver quotidiennement ses compétences, élaborer de nouveaux outils ou habitudes de travail adaptés à ses particularités, être seul-e, être isolé-e, résister à des formes de mobbing, subir des remarques qui peuvent être qualifiées de harcèlement sexuel, être confronté-e à des images pornographiques, persister parfois sans le soutien de son entourage, devoir régulièrement répondre à des questions visant sa sexualité ou encore se débrouiller quand les infrastructures ne sont conçues que pour l'autre sexe. » De plus, les pionnières sont parfois difficiles à atteindre et les programmes d'aide doivent être judicieusement ciblés car, toujours selon Magali Feller : « la première préoccupation des pionnières et des pionniers, après la réussite dans leur formation, c'est leur intégration sur leur lieu de travail et à l'école. Les pionniers et les pionnières assument leur choix parce qu'ils/elles ne veulent pas faire peser le poids de leur différence sur le groupe. C'est donc en grande partie sur leurs épaules que repose la responsabilité du succès de leur intégration et c'est souvent ce que l'entourage attend d'elles. » Ainsi, si dans les discours, ouvrir tous les métiers aux deux sexes est une entreprise souhaitable, dans les faits cette ouverture repose presque exclusivement sur les quelques individus qui osent l'aventure. Pas étonnant dès lors que le monde du travail reste encore très cloisonné. Pourtant la mixité professionnelle est une des clefs qui permettra une meilleure émancipation des individus en les débarrassant des

stéréotypes liés au sexe et une égalisation des salaires. En attendant cette mixité idéale, l'émilie vous présente le portrait de pionnières venues de tous les horizons.

¹ Pionnière est un terme strictement défini : est pionnière une femme qui exerce un métier où la présence des femmes constitue moins de 20% des professionnels de la branche.

Cap égalité : faciliter la mixité professionnelle

L'antenne Cap égalité de l'OFPC¹, organisme du Département de l'instruction publique genevois, qui a pour but de faciliter l'accès des hommes et des femmes à toutes les professions, propose, de juin 2006 à septembre 2007, un programme de mentorat destiné aux pionnières et aux pionniers. Ce projet pilote offre à dix apprenant-e-s pionni-ere-s la possibilité d'échanger et d'être épaulées par une personne expérimentée dans leurs branches. Le but de ce projet étant d'accompagner et de soutenir l'apprenant-e durant sa formation et de permettre aux apprenant-e-s de prendre conscience du double apprentissage qu'ils et elles font : apprentissage des compétences techniques de leur métier et apprentissage des compétences relationnelles (savoir être et savoir faire) d'intégration à un milieu dans lequel ils ou elles sont minoritaires. Ce projet a en outre l'avantage de proposer un mentorat basé sur une stricte confidentialité afin d'empêcher toute stigmatisation. Ce programme, unique en Suisse romande, est actuellement financé par le Bureau fédéral de l'égalité et l'OFPC. Il est en cours d'évaluation et n'est donc à ce jour pas définitivement établi.

Pour plus d'informations :

Centre OFPC d'Onex, Cap Egalité / Projet Mentorat,
2, rue des Evaux, 1213 Onex,

Magali Feller, Coordinatrice du programme de mentorat
pour les pionniers et les pionnières, 022 388 46 77,
magali.feller@etat.ge.ch

Julien Thiébaud, psychologue-conseiller en orientation,
022 388 46 81, julien.thiebaud@etat.ge.ch

¹Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue